

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS
ABABA

CONSEIL EXÉCUTIF

Huitième session ordinaire

16-21 janvier 2006

Khartoum (SOUDAN)

EX.CL/243 (VIII) Add.6

**CRÉATION D'UN FONDS AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE
POUR ALLÉGER LES EFFETS DE L'AUGMENTATION DU PRIX
DU PÉTROLE SUR LES PAYS AFRICAINS PAUVRES**

(Point proposé par la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste)

**CRÉATION D'UN FONDS AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE POUR
ALLÉGER LES EFFETS DE L'AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE
SUR LES PAYS AFRICAINS PAUVRES**

(Point proposé par la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste)

I. Point proposé pour inscription à l'ordre du jour

Conformément aux termes de l'alinéa 2(d) de l'Article 8 du Règlement intérieur de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui se tiendra à Khartoum en janvier 2006, d'un point sur la « Création d'un fonds au sein de l'Union africaine pour alléger les effets de l'augmentation du prix du pétrole sur les pays africains pauvres ».

II. Note explicative

Le prix du pétrole a connu une hausse considérable ces dernières années pour un certain nombre de raisons dont la rareté des matières premières légères, la situation explosive en Irak et en Palestine, la crainte d'un débordement de cette situation sur toute la région du Golfe ainsi que les spéculations sur le marché du pétrole et des changes. Tous ces développements sont une preuve que les anciens prix du pétrole étaient beaucoup plus bas que leur valeur réelle et étaient acceptés par les consommateurs des pays occidentaux.

Malgré le fait que la hausse vertigineuse du prix du pétrole affecte sans distinction l'économie mondiale, elle a des effets négatifs sur les pays pauvres, notamment les pays africains et, par conséquent, ce phénomène devrait être pris au sérieux. Cette augmentation de prix va sûrement provoquer une baisse des revenus durement acquis par ces pays, les exposant ainsi à des difficultés économiques susceptibles de compromettre leurs plans de développement. La flambée des prix ralentira également la mise en œuvre des plans visant à améliorer leurs conditions socioéconomiques. Les pays producteurs de pétrole ont réalisé une augmentation considérable de leurs revenus pendant cette période, ce qui amène à envisager l'examen de cette situation dans les pays africains en vue d'en réduire l'incidence néfaste sur ces derniers.

Il est évident que les mesures à prendre pour les pays africains affectés ne doivent pas émaner que d'un seul pays ou d'un groupe spécifique de pays. Par conséquent, la question demande que des efforts soient déployés au niveau international par tous les pays producteurs de pétrole et les pays riches en vue de faciliter le financement de l'importation du pétrole dans les pays africains. Cette action demande en premier lieu que les pays africains producteurs de pétrole et membres de l'OPEP, ainsi que les pays producteurs de pétrole non-membres de l'OPEP et les pays riches, y compris les pays africains, créent un fonds au sein de l'Union africaine pour mobiliser les

ressources destinées à assister ces pays et à faciliter le financement de leur importation de pétrole. Il faudrait naturellement, pour un début, que le président de l'Union africaine assure la liaison avec les gouvernements des pays africains producteurs de pétrole (Libye, Égypte, Algérie, Gabon, Nigeria, Angola, Soudan et Tchad), ainsi que ceux des pays riches tels que l'Afrique du Sud pour les convaincre de contribuer à la création d'un fonds de financement de l'importation du pétrole dans ces pays. Les pays africains doivent également s'inspirer de l'expérience du Fonds de l'OPEP créé au lendemain de la hausse des prix de 1973 en vue d'en atténuer les effets négatifs sur les pays en voie de développement. Ensuite, l'Union africaine devra définir les mécanismes permettant aux pays pauvres africains de bénéficier de ce fonds, solliciter la contribution de l'OPEP audit fonds et inviter les pays riches et les pays producteurs de pétrole non-africains à y contribuer également.

2006

Création d'un fonds au sein de l'Union
Africaine pour alléger les effets de
l'augmentation du prix du pétrole sur
les pays Africains pauvres (Point
proposé par la Grande Jamahiriya
Arabe Libyenne Populaire Et Socialiste)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3436>

Downloaded from African Union Common Repository